

AVIS N°015-2026/ DCBR / DG

FCTC EPT 7,50 % 2023-2038

Paiement des intérêts trimestriels et Remboursement partiel du capital

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, **le 27 février 2026**, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC EPT 7,50 % 2023-2038 » pour un montant global net d'impôt de **752 115 385 (sept cent cinquante-deux millions cent quinze mille trois cent quatre-vingt-cinq FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA Capital Securities ; Plateau, Boulevard de la République, Avenue Crozet, 2^e étage ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ; Email : service.commercial@boacapital.com.

Fait à Abidjan, le 19 janvier 2026

Le Directeur Général

